




**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

Affaire suivie par :
Eric GUERINEAU,
Proviseur



Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Représentants légaux 2nde GT

Beaupréau, le 15 janvier 2024

Objet : Stage d'observation pour tous les élèves de 2nde GT – Juin 2024

Madame, Monsieur,

L'orientation des élèves est une démarche qui s'étale sur QUATRE années. Dès la classe de 3^{ème}, l'éducation à l'orientation s'est précisée et elle se poursuit actuellement en 2nde GT pour aboutir à un choix éclairé en Première et en Terminale. Dans cette optique, il apparaît essentiel que les élèves construisent leur projet personnel en le confrontant à la réalité du monde professionnel. C'est dans ce but qu'ils ont, dès la classe de Troisième, effectué une première période de stage en entreprise et que nous proposons, en 2nde GT, un deuxième stage en entreprise plus long afin de les impliquer totalement et personnellement dans leur parcours d'avenir.

Ainsi, tous les élèves Seconde générale et technologique auront à effectuer une séquence d'observation en milieu professionnel dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales de quinze jours du **lundi 17 au vendredi 28 juin 2024** inclus. Ce stage en entreprise, dans une ou plusieurs structures, ... a trois objectifs :

- Poursuivre la découverte du monde du travail et de l'entreprise ainsi que les exigences inhérentes ;
- Contribuer à élaborer un projet d'orientation ;
- Utiliser ses acquis scolaires dans un autre contexte et donner du sens à sa scolarité.

Nous sollicitons votre collaboration active pour aider votre enfant à trouver une entreprise ou une structure d'accueil qui correspond à ses centres d'intérêt et à son projet d'orientation. Ce stage d'observation est une opportunité pour nos élèves de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises au sein de l'établissement et de se familiariser avec le fonctionnement concret d'une entreprise.

Pour vous accompagner dans cette démarche, veuillez trouver en pièce jointe une convention de stage type (vous pouvez également la retirer au secrétariat) qui devra être complétée et signée par l'entreprise d'accueil. Cette convention est un document obligatoire pour encadrer le stage de manière légale et sécurisée. Elle est à remettre en 3 exemplaires à votre professeur principal. Un exemplaire sera conservé par l'établissement, le 2^{ème} est transmis à l'entreprise et le 3^{ème} est à destination des familles, cf. protocole conventions SOMP.

Les élèves de 2nde GT ont le choix entre un stage d'observation ou le SNU - Service National Universel, pour construire leurs parcours personnels.

Soucieux de la réussite éducative de votre enfant et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations. .

Le proviseur

Eric GUERINEAU

